

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/06/2026

Référence
20260602

Objet de la délibération
Désignation des membres des commissions municipales suite à la modification du tableau du Conseil Municipal

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	17	19

Date de la convocation
01/06/2026

Date d'affichage
11 JUN 2026

Vote
A l'unanimité
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture
Le : 10/06/2026

Et

Publication ou notification du :

11 JUN 2026

L'an 2026 et le 5 Juin à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil sous la présidence de AUGUIN Maryse, Maire

Présents : M. PRINCE Lucien, Conseiller Municipal, Mmes : AUGUIN Maryse, BRENON Valérie, CHOPIN Mélina, JOUBERT Malika, JOUBERT Marie-Thérèse, MICHON Magali, PROUTEAU Sabrina, PROUX Nathalie, THOMAZEAU Stéphanie, MM : CHATELIER Franck, CHOPIN Éric, DOUCHET Mickaël, HUBERT Yan, JOUBERT Corentin, RICHARD Emmanuel, SCHLOSSER Jean-Jacques

Excusés avant donné pouvoir : BONNIN Frédéric donne pouvoir à JOUBERT Corentin et BREMOND Morgane donne pouvoir à BRENON Valérie

A été nommée secrétaire : M. SCHLOSSER Jean-Jacques

Objet de la délibération : Désignation des membres des commissions municipales suite à la modification du tableau du Conseil Municipal

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°20260309 du 30 mars 2026 fixant le nombre et la composition des commissions communales,

VU le jugement du Tribunal Administratif de Nantes du 26 mai 2026 modifiant le tableau du Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

CONSTITUE les commissions de travail de la façon suivante :

- Commission n°1 : *Finances* :
 - M. Franck CHATELIER
 - Mme Stéphanie THOMAZEAU
 - M. Corentin JOUBERT
 - M. Yan HUBERT
 - M. Frédéric BONNIN
 - Mme Nathalie PROUX
 - Mme Sabrina PROUTEAU
- Commission n°2 : *Travaux-Bâtiments-Voirie-Urbanisme - Sécurité* :
 - M. Éric CHOPIN
 - Mme Marie-Thérèse JOUBERT
 - M. Jean-Jacques SCHLOSSER
 - M. Emmanuel RICHARD
 - M. Frédéric BONNIN
 - M. Mickaël DOUCHET
 - **M. Bernard MASSIOT**
- Commission n°3 : *Enfance-Jeunesse-Vie Scolaire-Vie Sociale* :
 - Mme Valérie BRENON
 - Mme Malika JOUBERT
 - Mme Stéphanie THOMAZEAU
 - Mme Marie-Thérèse JOUBERT
 - Mme Mélina CHOPIN
 - Mme Magali MICHON



Envoyé en préfecture le 10/06/2026

Reçu en préfecture le 10/06/2026

Publié le

ID : 085-218502680-20260605-20260602-DE

S'LO

- Commission n°4 : *Vie Associative-Sports-Animations-Culture* :
 - Mme Valérie BRENON
 - Mme Nathalie PROUX
 - Mme Morgane BREMOND
 - M. Yan HUBERT
 - Mme Melina CHOPIN
 - Mme Sabrina PROUTEAU
- Commission n°5 : *Communication-Numérique* :
 - Mme Morgane BREMOND
 - M. Yan HUBERT
 - M. Corentin JOUBERT
 - Mme Melina CHOPIN
 - Mme Magali MICHON
- Commission n°6 : *Environnement-Agriculture-Economie* :
 - M. Franck CHATELIER
 - Mme Nathalie PROUX
 - M. Frédéric BONNIN
 - M. Emmanuel RICHARD
 - M. Jean-Jacques SCHLOSSER
 - M. Mickaël DOUCHET
 - **M. Bernard MASSIOT**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes, 6 allée Gloriette 44041 NANTES CEDEX 01, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application "Télérecours citoyens" accessible à partir du site : www.telerecours.fr

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 10/06/2026

Le secrétaire de séance
Jean-Jacques SCHLOSSER

Le Maire
Maryse AUGUIN



Maryse Auguin
Maire de Saint Révérend
10 juin 2026

